



FLASH INFO

CGT DREAL Grand-Est C.S.A.

Vendredi 12 Décembre 2025

Un Comité Social d'Administration (CSA) de la DREAL Grand-Est s'est tenu le Vendredi 12 décembre 2025 à Metz

A l'ordre du jour notamment, le bilan des primes et l'état des effectifs, points désormais étudiés systématiquement, suite aux demandes récurrentes de la CGT les années précédentes.

Introduction aux débats de la CGT

Un vent nauséabond souffle sur une partie de la planète ...

Au Parlement Européen, une alliance entre groupes politiques de droite et d'extrême droite conduit à une **directive « Ominibus »**, [«Omnibus» ou le brutal démantèlement de normes environnementales et sociales en Europe - Amnesty International France](#) impulsée par les lobbies économiques qui pourrissent la vie démocratique de l'Union Européenne. Cette directive est **une régression majeure du droit social et environnemental en Europe** (à suivre).

La CGT s'inscrit dans la défense de la Constitution, et ne laissera pas passer de régressions du droit environnemental et social, hélas en France, nous sommes aussi soumis au diktat des multinationales et souffrons de ces mêmes reculs inquiétants pour notre Démocratie.

En l'occurrence, un groupe de pression économique travaillant à l'alliance entre extrême droites et droites, a porté plainte contre la Secrétaire Générale de la CGT pour injure publique, parce qu'elle a osé critiqué l'évasion fiscale pratiquée par les oligarques, en utilisant une expression française « les rats quittent le navire »

On ne fera pas taire la CGT et sa secrétaire générale ! | CGT

Le communiqué de soutien l'ensemble des organisations syndicales est à saluer.
[CGT État | Pétition « Soutenir Sophie Binet face à sa mise en examen »](#)

Cette attaque contre la liberté d'expression, s'inscrit dans une mouvance de **répression contre le contre-pouvoir légitime qu'exerce la CGT**

Des centaines des cas de répression syndicale sont recensés, mais de Sophie Binet aux syndicalistes dans leur entreprises ou administrations, la CGT fait bloc :

Quand on attaque un syndicaliste, on attaque toute la CGT.

**La CGT défend les droits humains fondamentaux,
qui s'appliquent y compris dans les administrations de l'État.**

Les enquêtes à charges malveillantes et subordonatoires, les attaques écrites ou publiques contre la CGT ou des représentants du personnel, les procès d'intention et les préjugés, les sanctions disciplinaires déguisées ...

La violence psychologique et discriminatoire n'a pas sa place dans une DREAL

Lors de la dernière Formation spécialisée, suite à l'ouverture en séance d'un débat contestable, une organisation syndicale a demandé une enquête administrative, transformée par le Directeur en velléité d'une « enquête interne » ... concernant un incident de santé, clos depuis six mois et ayant déjà fait l'objet d'une telle « enquête ».

La CGT s'inquiète de l'aggravation des risques psycho-sociaux : sur-charge de travail inutile et exacerbation des conflits inter-personnels, que va générer la poursuite de cette stratégie délétère.

L'administration ferait mieux de se concentrer sur le chantier engagé avec le soutien de la CGT et de l'UNSA, d'amélioration de la Prévention des « RPS » à la DREAL . Et de travailler à améliorer l'ambiance dans les services concernés.

La CGT n'est pas opposée à une enquête indépendante, réalisée dans un cadre légal, faite dans un esprit constructif pour aider à comprendre les multiples dysfonctionnements constatés, ayant conduit notamment le Médecin de Prévention à démissionner.

Si nécessaire pour l'assainissement de la situation, les autorités compétentes seront sollicitées par la CGT nationalement et régionalement.

La CGT souscrit à l'exigence de fin du règne de l'« arbitraire » dans l'attribution des primes et promotions exprimée par une autre organisation syndicale dans sa déclaration liminaire.

Enfin, de nouveaux cas de « RPS », parfois très inquiétants dans certaines unités de services en charge des politiques de l'environnement, ont été découverts récemment.

**La CGT en appelle à la responsabilité du Directeur en terme de santé et sécurité :
l'administration doit lutter contre les « RPS » et non les agraver !**



**Des élections professionnelles ont lieu en décembre 2026 :
la CGT exige de l'administration son impartialité**

Discussion entre représentants du personnel et M. le Directeur

- L'ensemble des organisations syndicales demandent une clarification quant au message relatif aux poses de congés 2025 à tous les agents
- La CGT et un autre syndicat réclament une **instance de concertation pour les promotions**, dans la limite des possibilités que pourraient permettre les « lignes directrices de gestion »
- Concernant des cas de RPS collectifs graves enregistrés dans plusieurs services des polices de l'environnement, la Direction invoque des cas individuels qui ne seraient pas à évoquer en instance compte-tenu du secret médical ...

La CGT et un autre syndicat rassurent la direction sur leur totale respect et responsabilité en la matière.

Ce raisonnement s'il était suivi jusqu'au bout censurerait tout débat en instances. La direction précédente a déjà été mise en échec sur ce registre.

La CGT déplore au passage que la mission prévention n'ait aucun accès aux déclarations de maladies professionnelles et accidents de travail, entravant son travail depuis plusieurs années. Un travail d'amélioration est en cours à ces sujets.

- Concernant un Diagnostic RPS en cours de restitution, la CGT réclame une présentation dès que possible en Formation Spécialisée

Si deux représentants du personnel déclarent leur « confiance » dans l'administration, la CGT au contraire s'inquiète de la politique habituelle du « couvercle sur la marmite » au vu des déclarations de l'administration en séance mettant en cause la qualité du diagnostic en cours de finalisation.

En l'occurrence une telle attitude serait irresponsable de la part de l'administration

C.I.A.

La CGT dénonce la politique du « management par objectif », et s'inquiète de la politique de mise en concurrence entre agents, voire de discrimination potentielle contre certains agents qui ont une santé fragile. Ce système discrétionnaire et générateur de conflits, complexifie la tâche des services RH frappés par les manques d'effectifs.



La CGT déplore que 19 agents soient frappés par une baisse du CIA et rabaisés à la catégorie « à développer », ce qui ne peut qu'aggraver les difficultés éventuelles.

En attendant l'abrogation de la loi de « transformation de la fonction publique », la CGT renouvelle sa revendication, de tendre à attribuer un CIA moyen « satisfaisant » à tout agent, pour limiter les injustices et tensions dans les services.

La CGT soutiendra tout recours quant à une discrimination avérée dans l'attribution du CIA

Effectifs DREAL

Le Directeur confirme la « tendance baissière », les difficultés de recrutement d'agents « extérieurs », la nécessité de faire le « ménage dans les postes gelés » etc.

Du fait de la politique du gouvernement et de son instabilité, il concède n'avoir aucune vision ni à court ni à moyen terme : il lui est impossible à ce stade de faire toute gestion prévisionnelle des effectifs et compétences, d'envisager une réorganisation etc.

La CGT l'alerte à nouveau sur les conséquences de la politique gouvernementale, entre autres au SEBP, au SEE, dans l'Inspection des Installations classées ...

BLUM - Châlons-en-Champagne

Des caméras de vidéo-surveillance vont être installées dans le bâtiment Blum, selon la note produite elle ne seront active que la nuit et les week-end : les agent-es ne sont donc pas concernés directement. Les garanties réglementaires étant apportées dans la note, la CGT remercie la SG adjointe de Châlons et souligne la qualité du climat social à « BLUM ».

La CGT laisse le soin à l'administration de bien communiquer avant la pose de ces caméras afin de rassurer les agent-es sur le respect de leurs droits.

POLYGONE

Il est regretté une communication défaillante, par exemple quant aux travaux toujours en cours de « densification »

La CGT a constaté le 9/12 des travaux extrêmement bruyants à un étage de la DREAL, perturbant les agent-es. La CGT demande à ce que l'administration prévienne à l'avance les agent-es de ce type de travaux afin de leur permettre de poser un « télétravail exceptionnel » .

L'administration répond ne pas avoir de vision détaillée des travaux, qui seraient en grande majorité terminés et verra si des autorisations de télétravail supplémentaires sont nécessaires au cas par cas ...

**Ne restez pas isolé-es : n'hésitez pas à nous solliciter pour vous défendre
dans l'indépendance et l'intelligence collective.**

Vos représentants CGT :

Agathe Kowalski et Sébastien Hesse



CGT Ecologie Grand-Est
DREAL G-Est, DDT 57 et DDT 88

cgt.dreal-grand-est@i-carre.net

03 87 56 42 15 06 30 34 18 09

<http://intra.dreal-grand-est.e2.rie.gouv.fr/la-cgt-r680.html>

**Pour votre liberté d'expression, pour vous défendre
et défendre nos Services publics : rejoignez-nous !**